



NOTE D'INFORMATION

A l'attention des riverains de la rue de Bouffanais, rue du Canton, rue des Bouchauds et rue des Boisdons

Objet : Travaux de renouvellement des conduites d'alimentation en eau potable réalisés par le Syndicat d'Eau Potable du KARST de la Charente.

Madame, Monsieur,

Le SIAEP a mandaté l'entreprise SINECIS TP pour réaliser les travaux de renouvellement des conduites d'alimentation en eau potable (AEP) sur :

- Rue de Bouffanais
- Rue du Canton
- Rue des Boisdons

L'entreprise arrivera sur site fin octobre (semaine 44) pour installer sa base vie, préparer le chantier et faire des sondages.

A partir de la semaine n°45, l'entreprise effectuera la pose des branchements

Dans un second temps, l'entreprise effectuera la pose de la conduite principale.

Préalablement à l'ouverture de la tranchée principale, une raboteuse passera sur site afin de concasser le revêtement de chaussée. Le fraisa issu du concassage sera laissé en place et compacté afin de maintenir un accès à vos propriétés.

Ces travaux devraient durer jusqu'à décembre.

Durant le mois de décembre, le nouveau réseau sera éprouvé avant sa mise en service. Des coupures d'eau seront occasionnées, vous en serez avertis par SAUR.

Pour finir, les réfections de chaussées seront effectuées (intervention dépendante de la météo).

La fin prévisionnelle du chantier est estimée à fin décembre.

Les nouvelles canalisations d'alimentation en eau potable vont être renouvelées ainsi que les tuyaux de branchement jusqu'aux emplacements des compteurs existants.

Les compteurs se trouvant dans les propriétés seront normalement déplacés sur le domaine public.

Ces travaux, à la charge du SIAEP, pourront nécessiter des interventions sur votre propriété. Si vous envisagez d'être absent durant cette période, merci de bien vouloir vous signaler en mairie et faire en sorte que l'accès soit possible pour l'entreprise.

La réalisation des travaux est aussi l'occasion pour vous d'anticiper la création de branchement d'eau potable neuf, pour les locaux qui ne sont pas dotés de l'adduction. Pour cela, une demande de branchement doit être adressée à la SAUR. Nous précisons que toute création de branchement est à votre charge.

A contrario, si vous souhaitez l'abandon d'un compteur, alors il faut contacter la SAUR également. Un courrier sera rédigé pour le formaliser. Cette prestation est gratuite.

Comme précisé ci-dessus, les coupures d'eau pour les raccordements seront organisées et vous serez prévenus par SAUR suffisamment à l'avance. Toutefois nous indiquons que la conduite actuelle est vétuste et c'est pour cela que le SIAEP engage son renouvellement. La réalisation des tranchées et le compactage des matériaux de remblaiement vont solliciter la conduite actuelle, très fragile. Il est possible que des casses surviennent. Dans ces conditions, des coupures d'eau peuvent être nécessaires pour effectuer les réparations en urgence. L'entreprise est sensibilisée sur ce point, prendra les dispositions nécessaires pour limiter les désagréments, et aura à porter de main toutes les pièces pour effectuer la remise en service du réseau dans les plus brefs délais.

Durant le chantier, l'accès à vos propriétés, bien que perturbé, sera maintenu et notre personnel sera sensibilisé sur les conditions de sécurité à garantir aux usagers et résidents.

Pour la collecte des ordures ménagères, CALITOM va mettre à disposition des bacs de collecte provisoires aux extrémités du chantier, les heures de passage entre 5h00 et 6h00 ne devraient pas déranger le déroulement du chantier.

Pour le ramassage scolaire, un arrêt provisoire va être installé vers la mairie et un itinéraire de déviation va être proposé pour la ligne de bus. [Contact Olivier MERIEAU](#)

06.33.41.74.82. controleur@cars-thorin.fr

Un constat des voiries et façades sera réalisé par un huissier de justice avant toute intervention de l'entreprise.

Le chef de chantier présent sur site, est à votre service pour répondre à vos interrogations. N'hésitez pas à prendre contact avec lui ([M LAGUILLON Kévin 06.76.60.76.00](#)).

Des réunions de chantier hebdomadaires auront lieu, c'est l'occasion de faire le point sur la tenue du chantier et être à l'écoute des demandes des riverains.

Comptant sur votre compréhension, et vous priant de bien vouloir nous excuser par avance des gênes pouvant être occasionnées,

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos respectueuses salutations.

Emprise des travaux AEP :

